

Direction

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE
DES SCIENCES**

SEANCE N° 293

Année universitaire 2018-2019

EXTRAIT du Procès-Verbal du Conseil Faculté des Sciences **SEANCE N° 293 – 12 DECEMBRE 2018**

DESTINATAIRES

- Philippe AUGE, Président UM,
- Bruno FABRE, Vice-président du Conseil d'Administration UM,
- Jacques MERCIER, Vice-président chargé de la Recherche UM,
- Jean-Patrick RESPAUT, Vice-président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire UM,
- Christian LAGARDE, Vice-Président délégué aux affaires statutaires et générales UM,
- Alexis VANDEVENTER, Vice-président étudiant UM,
- Romain JACQUET, Directeur Général des Services UM,
- Philippe LASHERMES, DGSA chargé des ressources humaines et des affaires budgétaires UM,
- Pascale SAURET, DGSA chargé de la formation et des vies étudiantes et institutionnelle UM,
- Sébastien PONS, DGSA, chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement UM,
- Yves CORREC, DGSA, chargé du patrimoine immobilier, logistique et hygiène et sécurité UM,
- Claude BAGNOL, Administrateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur chargé des systèmes d'information et du numérique UM,
- Charles PINERO, Directeur des Ressources Humaines UM,
- Directeurs Adjoints et Directeurs de Département d'enseignement FdS,
- Chefs de Service FdS.

Vu **les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier** approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017 - III : *Gouvernance de la Faculté des Sciences - 1. Le Conseil de la Faculté des Sciences -*,

Le **mercredi 12 décembre 2018**, à 9 heures 00, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier, dûment convoqués le 30 novembre 2018, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences, en salle des Actes du bâtiment 7 - Campus Triolet.

Membres en exercice : 40

Après s'être assuré du quorum en début de séance - **39 membres présents ou représentés -**,

(Extrait de l'article 10 - Chapitre 1, section 3 - des Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier : Le Conseil délibère valablement lorsque la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée).

Monsieur Alain HOFFMANN a rappelé l'**ordre du jour** du Conseil n° 293 :

- 1- *Introduction du Directeur,*
- 2- *Budget 2019 des Départements,*
- 3- *Modification du règlement des examens Licences et Masters de l'année universitaire 2018-2019,*
- 4- *Référentiel Equivalence Horaire 2018-2019 de la Faculté des Sciences,*
- 5- *Points divers.*

Vote n° 1 : vote de la motion « Contre l'augmentation des tarifs d'inscription appliqués aux étudiants étrangers hors Union Européenne ».

Votants : 39 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 10

Défavorable : 1

Favorable : 28

Cette motion recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR

Vote n° 2 : vote de la répartition du Budget 2019 des Départements de la Faculté des Sciences.

Votants : 39 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 2

Défavorable : 0

Favorable : 37

La répartition du budget 2019 par Département de la Faculté des Sciences pour l'année 2019 recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 3 : vote relatif à la modification du Règlement des examens de l'année universitaire 2018-2019.

Votants : 39 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Défavorable : 0

Favorable : 39

La modification du règlement des examens de l'année universitaire 2018-2019 recueille un avis UNANIME de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 4 : vote du Référentiel Equivalence Horaire - REH - de l'année universitaire 2018-2019 de la Faculté des Sciences.

Pour les Licences

Votants : 39 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 7

Défavorable : 3

Favorable : 29

Pour les Masters

Votants : 39 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 7

Défavorable : 3

Favorable : 29

Pour les Autres investissements

Votants : 39 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 8

Défavorable : 4

Favorable : 27

Le Référentiel Equivalence Horaire 2018-2019 de la Faculté des Sciences recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 5 : vote de la motion « Le devenir de la formation des enseignants ».

Votants : 39 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 1

Défavorable : 0

Favorable : 38

La motion suscitée recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

La 4^{ème} SEANCE - année universitaire 2018-2019 - du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier est levée à 11 h 30.

Pour extrait certifié conforme au PV n° 293,
Fait à Montpellier, le 12 décembre 2018

Le Directeur



Alain HOFFMANN